

Assises Nationales du Développement Durable
Réunion du Comité des coordonnateurs des groupes de travail
(20 août 2014)

Contexte de la Réunion

Dans le cadre de suivi des travaux des groupes participant aux Assises Nationales du Développement Durable, une réunion des coordonnateurs de groupes a eu lieu le Mercredi 20 Août 2014 au siège du Département de Développement Durable au Centre Urbain Nord sous la présidence de Monsieur le Secrétaire d'Etat.

Participants

Ayant participé à cette réunion, les coordonnateurs des différents groupes de travail (exception pour le GT société civile) ainsi que Messieurs Salah Darghouth, conseiller au cabinet de Monsieur Le Ministre, et les membres du comité de coordination des assises.

Objectif de la réunion

L'objectif de la réunion était de parfaire l'organisation des préparatifs des assises à la lumière de l'avancement des travaux des différentes réunions des groupes ayant eu lieu depuis le mois de mai 2014 et de fixer la nature des mesures qui vont être proposées aux travaux des assises.

Déroulement de la réunion

La réunion s'est déroulée principalement en trois temps:

- Ouverture : Introduction de Monsieur le Secrétaire d'Etat chargé du Développement Durable.
- Débat: Tour de table des coordonnateurs de GT et coordonnateurs des assises.
- Conclusion et recommandations.

A l'ouverture de cette réunion, Monsieur Le Secrétaire d'Etat, après avoir souhaité la bienvenue aux participants, a donné la parole aux présents

pour s'exprimer sur les travaux de groupes ainsi que sur les outputs et préparatifs du séminaire des assises.

Il découle des interventions, une opinion de satisfaction unanime sur l'avancement des travaux de groupes, bien qu'ils ont enregistré un retard au départ qui a été rattrapé par la suite.

Aussi chaque groupe a choisi sa propre méthode et son approche de travail que ce soit pour la forme ou pour le calendrier, ainsi certains groupes ont procédé à la tenue des réunions non stop sous forme d'ateliers de travail (GT société civile) alors que pour le reste, les réunions sont hebdomadaires, toutefois l'échange par des courriers électroniques a permis de maintenir la liaison et un contact permanent entre les membres du groupe.

Ainsi, l'état d'avancement des travaux des groupes est presque similaire, mais il est attendu que les semaines prochaines verront l'aboutissement de ces travaux car les entraves qui ont retardé sont bannies et une vitesse de croisière est atteinte après la période de la constitution des groupes et son étoffement et que la prise de connaissances est déjà dépassée.

Toutefois, Certains points restent encore à clarifier tels que le concept de développement durable, le rapport entre les différentes thématiques majeures et leurs interdépendances, la qualité (différentes spécialités), la représentativité des participants dans certains groupes de travail et l'introduction de la langue arabe dans la communication sur les assises.

En réponse à ces interrogations; Monsieur le Secrétaire d'Etat a tenu tout d'abord à remercier les participants aux groupes de travail pour leur engagement volontaire et d'avoir maintenu un rythme et une cadence soutenus malgré la période estivale. Et par la même occasion il a encouragé ces groupes d'aller vers l'avant pour accomplir cet exercice qui est sans doute ambitieux mais non impossible. D'autant plus que notre pays a un grand besoin de fixer la politique à suivre qui sera traduite par des mesures concrètes.

Il a ensuite prodigué ces conseils aux coordonnateurs de groupes quant à la suite des travaux et a insisté sur les critères de travail qui sont les suivants:

1. focalisation: focaliser sur les objectifs et les thématiques fixés qui comme il l'a rappelé ne sont en aucun cas la réécriture de la

SNDD mais un plan de travail qui est destiné au gouvernement et l'ANC et l'instance, reste au public de suivre et de contrôler son exécution.

2. Pragmatisme: jaillir une vision et une projection sur le futur.
3. flexibilité: le travail doit être adapté aux ressources (temps, moyens etc.)
4. Liberté de pensée: laisser aux participants la liberté de s'exprimer et éviter l'autocensure cela enrichira les débats avec des avis contradictoires.

Monsieur Le Secrétaire de l'Etat a par la suite recommandé de:

- continuer les contacts que ce soit par courrier électronique ou autres pour inciter à une participation plus accrue aux travaux de groupes,
- revoir le site web pour qu'il soit interactif en introduisant des rubriques commentaires,
- procéder par la traduction des PV de réunions en langue arabe au fur et à mesure.

Abordant le sujet des documents qui seront préparés à la fin de ces assises, Monsieur Le Secrétaire de l'Etat, a rappelé qu'ils doivent inclure des propositions de mesures à remettre aux pouvoirs politiques à savoir les trois institutions de l'Etat : (1) le gouvernement, (2) l'Assemblée des Représentants du peuple et (3) l'instance du Développement Durable et des droits des Générations futures. Ces mesures sont traduites par:

- Une réglementation.
- Des mesures d'ordre fiscal.
- Une planification.
- Un programme.
- Des engagements volontaires.
- Un marché de droit.

Les mesures doivent ancrer impérativement les 5 principes universellement reconnus de la politique environnementale à savoir:

- 1) la précaution,
- 2) la prévention,
- 3) le pollueur payeur,
- 4) la responsabilisation,
- 5) l'intégration.

Dont il est nécessaire de rajouter trois autres:

- a. le découplage qui est la séparation de la production de la richesse et la consommation de ressources.
- b. l'inclusion sociale.
- c. la résilience par rapport aux changements climatique, sécheresse et autres.

Enfin, et dans le but de palier aux difficultés qui peuvent entraver la bonne continuation, il a été décidé de réunir les coordonnateurs des groupes chaque semaine.